

Séance 1 Éducation aux médias et à l'Information : définition et classement des documents du CDI

1. Qu'est-ce que l'EMI ?

Mme Brillaud-Joly est professeure documentaliste. Elle a la responsabilité du CDI (Centre de Documentation et d'Information). Elle accueille les élèves pendant les temps d'étude, la pause-repas. Elle gère le fonds documentaire (livres, abonnements support papier ou numérique), organise des expositions, anime des clubs (Club UNICEF, Siestes contées), des séances de recherche documentaire avec ou sans le professeur. Elle enseigne l'EMI.



L'EMI c'est l'Éducation aux Médias et à l'Information. Un **média** est un moyen de transmettre des informations.

Les livres, la presse, la radio, la télévision, Internet, le cinéma, les affiches sont des médias.

En 6^e, nous apprenons à nous repérer au CDI, à trouver des documents avec ou sans le logiciel documentaire PMB. Une séance sera dédiée à la presse. Et nous finirons en abordant Internet.

2. Ranger les documents au CDI

Au CDI, les documents constituent le **fonds documentaires**.

Il y a plusieurs espaces : le **Kiosque ONISEP** qui regroupe la documentation sur l'orientation, l'**espace documentaire** et l'**espace fiction**.

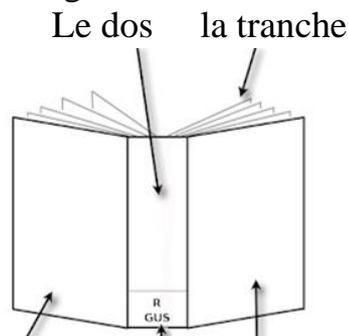
Les **documentaires** informent sur différents sujets. Les **fictions** racontent une histoire.



Les fictions sont classées par nature et par ordre alphabétique. Parmi les fictions on trouve des **romans**, des **bandes dessinées**, des pièces de **théâtre**, des **contes**, des **nouvelles** (histoires courtes), des **albums**, des recueils de **poésie**.

Les documentaires sont classés par thème et par ordre alphabétique.

Sur chaque livre au CDI, on trouve une **cote**. C'est une petite étiquette au dos du livre, dans le bas. Cette cote sert à ranger les livres au bon endroit.



la quatrième de couverture la **cote** la première de couverture

La **cote** des fictions se compose d'une lettre indiquant sa nature (R, C, BD, N, P, T ou A) et en dessous, les trois premières lettres du nom de famille de l'auteur.

Par ex. si j'avais écrit un roman on aurait :



La cote des documentaires se compose de chiffres indiquant le thème (histoire/géo, religion, sciences...) et les trois premières lettres du nom de famille de l'auteur.

Les dictionnaires sont classés parmi les documentaires, aux **usuels**.